



atout capital
CORPORATE FINANCE

**A CONSEILLÉ RAPHAËL MICHEL
POUR LA MISE EN ŒUVRE DE SON RETRAIT DE COTE**

Septembre 2019,



La Société RAPHAËL MICHEL, historiquement négociant de vins dans la Vallée du Rhône a connu d'importantes difficultés qui ont conduit à l'ouverture d'une procédure de sauvegarde à l'issue de laquelle, les actifs de la Société ont été repris par LABRUYERE DEVELOPPEMENT ET INDUSTRIES en août 2018. LABRUYERE DEVELOPPEMENT ET INDUSTRIES est une filiale du groupe familial LABRUYERE, propriétaire de différents domaines viticoles en Bourgogne, dans la région Bordelaise et en Champagne.

En l'absence de perspectives de développement et ne disposant que d'un flottant très étroit, le maintien de la cotation des titres RAPHAËL MICHEL ne paraissait donc plus justifié, raisons pour lesquelles les deux principaux actionnaires ont souhaité entamer une procédure de retrait.

Les titres composant le capital de RAPHAËL MICHEL étaient cotés sur le compartiment Euronext Access depuis 2004 sous le code MLRAM - FR0010038570.

ATOUCAPITAL a conseillé les actionnaires et dirigeants de RAPHAËL MICHEL pour le retrait de la cotation des actions du marché Euronext Access.

Cette opération a pris la forme d'une Offre Volontaire de Rachat par laquelle la Société s'est portée acquéreuse des actions détenues par l'ensemble de ses actionnaires minoritaires au prix unitaire de 0,62 € par action.

Consécutivement à ces opérations le groupe initiateur détiendra 97,72% du capital compte tenu de la relation induite par la réduction de capital.

A la demande des actionnaires majoritaires, les actions de la société RAPHAËL MICHEL ont été radiées de la cote à l'issue de cette opération.